



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE

PHASE DE SAISIE DES INTENTIONS

A l'issue des conseils de classe du deuxième trimestre (14-15-17 mars 2022) , vous obtiendrez un avis sur les intentions d'orientation que vous aurez saisies sur EduConnect (<https://educonnect.education.gouv.fr/>) **avant le 3 mars.**

Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter, je vous remercie de prendre rendez-vous avec mon secrétariat qui pourra vous accompagner pour la saisie.

Vous choisirez une ou plusieurs intentions parmi:

1. La classe de seconde générale et technologique ou la classe de seconde à régime spécifique « sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration » (STHR)
2. La classe de seconde professionnelle, qui constitue la première année du cycle de préparation en trois ans du baccalauréat professionnel
3. La première année du cycle de deux ans conduisant à une spécialité de certificat d'aptitude professionnelle ou de certificat d'aptitude professionnelle agricole

J'attire votre attention sur **l'importance d'effectuer des mini stages en lycée professionnel ou technologique notamment obligatoires pour obtenir une bonification en vue d'une affectation dans les filières STHR.**

Vous pouvez consulter l'ensemble de la procédure d'orientation après la classe de troisième en suivant le lien:

Procédure d'orientation en fin de troisième

Les professeurs principaux, la Psyen restent à votre disposition si vous souhaitez des précisions sur l'orientation de votre enfant.